



## Vehicule gagé par concession

Par **jeffbond**, le **26/08/2015** à **20:19**

Bonjour,

j'ai acheté en concession paiement comptant un véhicule d'occasion chez une grande concession ayant pignon sur rue, le 6 juin 2011.

Ce jour je devais vendre mon véhicule a un particulier et j'ai eu le désagrément de voir ma fiche d'état administratif de mon véhicule indiquant que celui ci est gagé auprès d'un organisme de crédit en date du 25 mai 2011.

J'ai pris contact avec l'organisme de crédit qui me confirme bien que je n'ai aucun crédit a mon nom (heureusement) et que celui ci doit concerner probablement le précédent propriétaire.

j'ai de suite informer le service commercial de la concession qui m'a dit:"c est impossible cela n'arrive jamais, on en peut pas vendre de véhicule gagé".

Donc après avoir expliqué qu'apparemment ils avaient réussi a me vendre ce véhicule gagé sans mon consentement.

Quel recours puis je engager afin de régulariser la situation ? car je me retrouve avec un véhicule invendable et a avoir eut a annulé une vente en catastrophe (sans compter les nombreuses démarches chronophage que j ai dut entreprendre)

Cordialement en attente de vous lire.